



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Pollution agricole

**Les conseils régionaux de l'environnement du Québec
s'attendent à un plan d'intervention musclé**

Trois-Rivières, 12 juin 2002 – Réunis en assemblée générale annuelle à Jonquière ce dimanche 9 juin 2002, les délégués provenant de chacune des régions du Québec et représentant les 16 Conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont profité de l'occasion pour actualiser leur position dans le dossier de la pollution d'origine agricole.

Considérant que les impacts négatifs des activités agricoles sur l'environnement, l'eau et la santé des populations, même s'ils sont connus et documentés depuis plus de 20 ans, ne cessent de s'accroître et de se complexifier, les conseils régionaux de l'environnement du Québec s'attendent à ce que le gouvernement du Québec adopte un plan d'action permettant enfin d'endiguer cette importante problématique. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) se fera juge de ces attentes lorsqu'il aura eu l'occasion de prendre connaissance du nouveau règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA), dont la publication est prévue demain.

Selon le président du RNCREQ, M. Guy Lessard, *«la situation est telle aujourd'hui qu'aucun compromis n'est acceptable. Pour résoudre les problèmes de pollution d'origine agricole, le gouvernement et l'Union des producteurs agricoles (UPA) doivent faire preuve d'une réelle volonté politique»*.

Dans cet esprit, le RNCREQ s'attend à ce que l'adoption de ce règlement soit accompagnée d'un plan rigoureux d'intervention visant à identifier et mettre en application des solutions durables à l'ensemble des aspects de la problématique agricole. En effet, en dehors du RRPOA, de nombreuses autres questions interpellent l'ensemble des acteurs de la société. Ces questions devront être adressées dans le cadre d'une vaste consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui se penchera entre autres sur l'utilisation des pesticides et des OGM, l'aide financière au secteur agricole, le contrôle du déboisement, le soutien à l'agriculture biologique, les problèmes de cohabitation, la recherche, la formation et la sensibilisation, le comportement des consommateurs, etc.

- 30 -

Source: Guy Lessard, président du RNCREQ Tél: 1-418-338-1906